

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ : QUELQUES ANNÉES DE LA VIE D'UN COLLÈGE

Le collège César Franck se trouve au cœur d'un ensemble urbain qui regroupe une grande partie de la population défavorisée de l'agglomération amiénoise. Inévitablement les difficultés sociales sont peu à peu rentrées dans cet établissement classé ZEP et en zone sensible. Au cours des années 90, la tension monte : augmentation des conflits verbaux, des sanctions, des exclusions de cours, de l'absentéisme des élèves. L'acte d'enseignement paraît de plus en plus difficile à accomplir. Confrontée à une situation d'incompréhension mutuelle, la communauté éducative se réunit pour élaborer un projet d'action collective.

Quels ont été les leviers de cette mobilisation ?

L'initiative d'une minorité et l'impulsion du chef d'établissement. À l'issue d'une formation d'initiative locale organisée avec le CEFISEM sur la connaissance des autres cultures, un petit groupe de personnes (enseignants, CPE, chef d'établissement) se met en place avec l'objectif de rechercher des pistes de réflexion et d'action pour améliorer « le climat éducatif » dans l'établissement. Nous cherchons donc à construire une dynamique destinée à entraîner l'ensemble du personnel mais le chef d'établissement est l'élément moteur de l'action. En utilisant au maximum la situation de collège-pilote, la « Principale » autorise une organisation du temps qui encourage la concertation en petits groupes de travail et le renforcement de la cohésion par une politique de communication lors des assemblées générales. Elle impulse mais elle laisse toujours la place aux initiatives des collègues.

L'année 96-97 est consacrée à une réflexion approfondie sur les conditions de vie et de travail dans le collège. Il s'agit d'être véritablement à l'écoute des différents partenaires. Dans la logique de notre projet « l'éducation à la citoyenneté » qui se met en place avec la volonté de « connaître l'autre pour construire un message avec lui », il faut trouver le moyen d'évaluer les préoccupations quotidiennes des élèves sans plaquer nos propres représentations d'adultes.

Pour cela des réunions sont organisées avec les professeurs principaux et les délégués de chaque classe. Les thèmes qui surgissent avec force tournent autour de la transgression, des sanctions, de la notion de responsabilité, des rapports entre les droits et les devoirs. En fait, la problématique de la

perception de la justice et de l'injustice structure les discussions.

À partir de cette première reconnaissance, un groupe de travail élabore un questionnaire destiné à dresser un portrait réaliste des préoccupations essentielles de tous les élèves. Les délégués sont sollicités de manière à construire des questions qui correspondent bien à leurs attentes, tant dans la forme que sur le fond. De nombreuses questions initiales, jugées peu pertinentes par les élèves sont reformulées ou même supprimées.

Pour remplir ce questionnaire, une journée est banalisée : on évite ainsi les contraintes habituelles de l'emploi du temps tout en conférant à la démarche une valeur symbolique. Enfin, le temps du dépouillement et de l'analyse des résultats a sans doute permis de renforcer les liens entre les adultes volontaires du collège. L'idée d'équipe commence à se concrétiser.

D'autant que les réponses des élèves surprennent parfois. Ils se montrent fortement attachés à leur collège (82 % aiment venir au collège) ; ils manifestent la volonté d'améliorer leur cadre de vie ; de réaménager le temps scolaire. Les plus jeunes aspirent à se sentir en sécurité à l'école. Tous veulent redéfinir les rapports professeurs/élèves et administration/élèves.

Dès la rentrée 97 l'accent est mis sur la diffusion des résultats. Il fallait que tous les partenaires soient bien informés : les élèves mais également tous les adultes de l'établissement : professeurs (notamment les nouveaux arrivés), personnels administratif et ATOS ; les parents sollicités restent en retrait, seuls leurs représentants participent à nos travaux, mais de manière très active.

Quelles réponses allait-on proposer ?

Très vite, la réécriture du règlement intérieur s'impose comme un outil pertinent pour répondre aux différentes attentes : écrire en commun pour construire des règles de vie reconnues par tous. Deux axes sont jugés prioritaires : l'aménagement de l'emploi du temps par des horaires qui correspondraient davantage aux rythmes de vie des élèves ; la création d'un lieu de vie qui leur serait réservé.

Anticipant les mesures officielles, le collège César Franck banalise une semaine « citoyenneté ». Le groupe de volontaires intervient alors comme un groupe de pilotage, organisant la consultation sous plusieurs formes qui laissent à chaque collège le choix de ses actions. Certains enseignants tra-

vailent sur un thème qu'ils affectionnent avec une ou plusieurs classes ; d'autres travaillent en équipe pédagogique avec une seule classe. Tous les travaux donnent lieu à une synthèse écrite pour laquelle les adultes et les élèves sont toujours associés. La rédaction des nouvelles règles de vie met l'accent sur la notion de responsabilité des uns et des autres.

Sont également décidés : la mise en place et le mode de gestion d'un foyer ; l'organisation d'une formation des délégués de classe.

Une autre étape se dessine à partir de 98-99. Elle est marquée par la mise en œuvre de règles de vie reconnues par tous et par l'ouverture du foyer. Ce dernier donne l'occasion de continuer la réflexion sur l'éducation à la citoyenneté car ses règles de fonctionnement font l'objet d'une sérieuse négociation. Enfin le collège se sent prêt à jouer la carte du partenariat avec les associations du quartier. Plusieurs actions s'organisent : l'aide aux élèves en grande difficulté, l'encadrement des élèves exclus temporairement du collège, le suivi de l'absentéisme avec l'association picarde d'action préventive.

Un regard en forme de bilan ?

Au bout de trois ans, le travail en équipe est devenu une réalité quotidienne. En cela la dynamique du projet a joué pour construire une communauté scolaire effective. De nouveaux outils destinés à améliorer la communication entre les élèves et les adultes se sont progressivement imposés tels que la « fiche incident » ou le carnet de liaison « interactif ».

Cependant les limites de cette action doivent être analysées sans fard. Les « nouveaux », élèves et adultes, entrés depuis dans le collège rencontrent des difficultés à s'intégrer (ou bien est-ce le groupe en place qui n'est pas assez attentif aux conditions d'un renouvellement du consensus ?). Les actions entreprises ont parfois trouvé leurs limites dans la montée des difficultés quotidiennes. On observe un déplacement des problèmes : résolus à l'intérieur de l'établissement, ils ressurgissent à l'extérieur. Enfin, une certaine lassitude se fait sentir avec le sentiment qu'il faut constamment inventer du nouveau pour relancer la dynamique de l'action.

Nicole LAUTIER
et équipe du collège César Franck
d'Amiens